Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-255601908-20260930-23_2026-DE

Syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du morbihan intérieur

Réunion du Comité Syndical
Le 30 septembre 2026

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 2 juin 2026

Le Comité Syndical du SITTOM-MI s'est réuni à son siège administratif à Pontivy, le mercredi 30 septembre 2026, à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques VIDELO.

Etaient présents : (T : Titulaires ; S : Suppléants)

PLOERMEL COMMUNAUTÉ : David BOULVAIS (T), Jean-Pierre LATOUR (T), Daniel LERUYET (T), Kristyna ROGER (T) et Daniel MANENC (T).

PONTIVY COMMUNAUTE : Jean-Jacques VIDELO (T), Michel CABEL (T), Jean-Jacques MERCEUR (T), Daniel AUDO (T), Bernard LE BRETON (T), Olivier GUEGAN (T) et Laurent TELLIER (T).

ROI MORVAN COMMUNAUTÉ : Sébastien WACRENIER (T), Paul COZIC (T) et Daniel SKOCZ (T).

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE : Henri LE CORF (T), Jean-Marc ONNO (T), Pierre BOUEDO (T), Yoann HEMON (T) et Rolan LORIC (T).

BAUD COMMUNAUTE : Yolande KERVARREC (T), Philippe ROBINO (T) et Claude ANNIC (T).

OUST BROCELIANDE COMMUNAUTE : Didier HURTEBIZE (T), Didier THEBAUD (T), Gaël MONNIER (T) et Loïc BALAC (T).

Ont donné pouvoir :

PLOERMEL COMMUNAUTÉ : Kévin ARGENTIN (T) à David BOULVAIS (T)

Nombre de membres en exercice : 38 - Présents : 27

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical a pu valablement délibérer.

Monsieur Jean-Marc ONNO est désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-255601908-20260930-23_2026-DE

Syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du morbihan intérieur

SITTOM-MI
Comité Syndical du 30 septembre 2026

Délibération

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 2 juin 2026

Monsieur Le Président présente aux membres de l'assemblée le compte-rendu du Comité Syndical du 2 juin 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical décide d'approuver le compte-rendu du Comité Syndical du 2 juin 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Président
Jean-Jacques VIDELO

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
Traitement et Transfert
des Ordures Ménagères
du Morbihan Interieur
SITTOM-MI